

RIALTO MEMO : blocage de la direction générale

La CGT Finances publiques a rappelé fermement son opposition à l'application et sa volonté d'en obtenir le RETRAIT le plus vite possible. Elle a réitéré sa demande d'un passage pour avis devant le CTR et le CHSCTM. Elle a rappelé qu'elle a formulé cette demande par écrit au directeur général depuis le 22 septembre 2016. Il a été répondu que la lettre et sa réponse étaient sur le bureau du DG !!

Nous avons dénoncé le fait que la note cadre nationale et sa FAQ, qui rappelle l'obligation de saisir l'application tout en spécifiant ses parties facultatives et celles obligatoires, et que nous demandons depuis le 3 avril 2017, a été signée le 1^{er} juin et a été envoyée aux directeurs locaux sans information aux organisations syndicales. Cette méthode, comme sur d'autres points, démontre la conception que porte la DGFIP sur le dialogue social.

Nous avons rappelé que les représentants de la CGT Finances Publiques ont systématiquement relayé le rejet massif par la communauté du contrôle fiscal d'une application de pur contrôle interne. Ils se sont abondamment exprimés, tant dans les CTL que dans les CHSCT (pétitions, actions de boycott, délibérations, et avis négatifs), pour dénoncer le caractère chronophage et pathogène de cette application.

Les débats ont eu lieu dans un contexte de blocage de la part de la direction générale qui ne renonce pas à son déploiement, même si elle convient qu'il s'agit d'un sujet de « discussions » depuis 5 ans (rialto investigations).

L'administration réaffirme qu'il ne s'agit pas d'un outil de flicage, mais d'un outil de traçabilité pouvant constituer une aide avec sa partie facultative.

Engagement du DG sur le fait qu'il n'y aura pas de sanctions

La direction générale a repris et rappelé ses engagements formulés lors de l'audience du 3 avril 2017. Les consignes pour qu'il n'y ait pas de sanctions auraient été données aux chefs locaux du contrôle fiscal par le Directeur Général lui-même...

La CGT Finances Publiques a dénoncé et condamné toute forme de sanctions (ou de menaces de sanctions) envers les collègues n'utilisant pas ou mal RIALTO MEMO (vérificateurs et/ou chefs de brigades). Nous avons ainsi réaffirmé que nous ne laisserions aucun agent se faire sanctionner suite à un mot d'ordre de boycott national lancé par les organisations nationales.

Nous avons exigé le retrait immédiat des courriels et notes adressés aux agents par la hiérarchie locale et les menaçant de sanction. En ce sens, nous avons exigé que les engagements et directives du directeur général soient rappelés par note écrite pour que les directions locales ne puissent s'en exonérer..

Suite aux interventions de la CGT qui a évoqué, sans donner de détails, un remplissage a minima de l'application pour l'ensemble d'un service (comportement qui n'est pas isolé..) l'administration a reconnu qu'il s'agissait là d'un « **symptôme de dysfonctionnement** », tout en réaffirmant qu'il n'y avait pas de pause dans le déploiement. Elle a toutefois ouvert la porte à la possibilité de points d'étape avec des utilisateurs.

Enfin, la dotation des agents en clés 3 G est loin d'être achevée dans beaucoup de départements, la DG demandera un abondement financier à SPIB pour permettre leurs attributions lorsque les dotations générales de fonctionnement des directions ne le permettent pas.